Plume
LE BULLETIN DE ÉDC

AUTOMNE 2026
VOLUME 38, NUMÉRO 3

Campagne de marketing nationale

Préparer les familles canadiennes à la rentrée

Dans le cadre du retour à un horaire chargé qui a lieu en septembre, Pensez Dindon[MC]/Think Turkey™ a misé sur son message Dans l'action, pensez dindon, présentant le dindon canadien comme une source de protéines nourrissante et faible en gras pouvant se transformer facilement en repas santé pour les familles canadiennes occupées.

Afin d'encourager les Canadiens à intégrer le dindon à leur quotidien, le chef Haan Palcu-Chang (@haanpc), la créatrice de contenu de mise en forme Marlie Cohen (@kale_and_krunches), et Marilou Octeau (@marilouocteau), créatrice de contenu portant sur la maternité et le mode de vie, ont partagé des idées de repas simples et nutritifs pour des dîners et des soupers de semaine qui rassasient. Leur contenu a été publié par l'entremise de publications organiques et payantes sur les médias sociaux, tandis qu'une stratégie de référencement payant a joint les Canadiens à la recherche de nouvelles recettes pour les diriger vers pensezdindon.ca.

Pensez Dindon compte également sur un programme de vente au détail en partenariat avec Walmart, qui fait appel à des bannières numériques affichées sur le site walmart.ca et à des écrans placés dans les allées de charcuterie partout au pays, encourageant les consommateurs à opter pour le dindon canadien.

Suite à la page 2

Dans ce numéro :

Campagne de marketing nationale — *Page 1 - 2*

287e réunion d'affaires des ÉDC — *Page 3*

Le point sur le marché — *Page 4*

Communications d'entreprise — *Page 5*

Mise à jour sur le commerce — *Page 6-7*

Mise à jour sur le CRAC — *Page 8-9*

Mise à jour des Éleveurs de dindon du Canada et prochaines réunions — *Page 10*

Campagne de marketing nationale

Le dindon canadien en action à l'Action de grâce

À l'occasion de l'Action de grâce, Pensez Dindon s'est mis de la partie en lançant sa nouvelle campagne Y'a de l'action à l'Action de grâce. Puisant dans le côté excitant et rassembleur du sport, la campagne célébrait l'Action de grâce comme s'il s'agissait du plus grand match à domicile du Canada et le dindon canadien comme le choix gagnant à mettre dans son assiette.

Joe Bowen et Michel Lacroix, deux voix emblématiques du monde sportif, ont commenté des moments typiques de cette journée avec leur énergie reconnaissable entre toutes dans le cadre de trois nouvelles publicités en français et en anglais. D'abord, ils ont présenté l'alignement pour l'Action de grâces, avant d''expliquer le jeu du dindon, puis d'encourager les restants de dindon en prolongation.

Le nouveau contenu créatif a atteint les Canadiens à l'échelle nationale à la télévision, par voie numérique et sur les médias sociaux. Les chefs et créateurs de contenu Haan Palcu-Chang, Camilo Lapointe-Nascimento et Hubert Cormier ont inspiré les hôtes, novices comme expérimentés, à l'aide de recettes, de techniques et d'astuces pour faire du dindon canadien le joueur le plus utile de leurs célébrations de l'Action de grâce.

Pensez Dindon a également souligné les traditions de longue date qui rassemblent les Canadiens tout au long de la saison, y compris la course de l'Action de grâce. Le localisateur de courses permet aux Canadiens de trouver facilement une course communautaire près de leurs célébrations, de bouger et de prendre part à l'esprit de l'Action de grâce avant de se retrouver autour de la table. De plus, le localisateur favorisait une exposition médiatique gagnée et a dirigé les Canadiens vers pensezdindon.ca pour y puiser plus d'inspiration.

Pensez Dindon a rejoint les consommateurs par l'entremise de publicités dans plus de 1000 commerces au pays, encourageant les Canadiens à acheter du dindon pour l'Action de grâce. Une intégration chez Loblaw a permis d'atteindre les consommateurs en ligne et dans certains magasins au moyen de publicités audio, d'écrans numériques et d'une offre spéciale dans le cadre du programme PC Optimum.

Le programme intégré a mobilisé les Canadiens afin qu'ils sortent le grand jeu à l'occasion de l'Action de grâce en optant pour du dindon d'élevage canadien et en appuyant plus de 500 familles productrices de dindon à l'échelle nationale.

287e réunion d'affaires des ÉDC

Le 287e réunion d'affaires des Éleveurs de dindon du Canada s'est tenue le 24 septembre 2026 à Calgary, en Alberta. Les offices provinciaux, les administrateurs suppléants et le personnel des ÉDC y ont tous participé par voie virtuelle. Voici quelques points saillants de la réunion :

- Le comité exécutif a fourni une mise à jour sur la période suivant juin 2026 afin de fournir un aperçu des activités, y compris les réunions bimensuelles du comité exécutif, la participation des ÉDC à la rencontre de l'OMC, et l'Accord trinational sur l'agriculture. Cette mise à jour portait également sur le nouveau processus d'approbation provincial du développement de marché, la dynamique commerciale actuelle et certaines activités de défense des intérêts prévues pour les ÉDC. Zeno Group a fourni une mise à jour sur la campagne Pensez dindon, qui met l'accent sur les plans de marketing pour l'Action de grâce.
- Le rapport du Comité consultatif sur le marché du dindon (CCMD) et le rapport d'examen du marché du dindon ont été présentés et ont fait l'objet d'une discussion.
- Une motion visant à réviser et augmenter l'allocation commerciale pour la période de contrôle ajustée de 14 mois de 2026-2027 à 161 340 613 kg a été approuvée.
- Le conseil d'administration des ÉDC a approuvé les modifications recommandées à apporter au programme à la ferme des ÉDC, qui visent à rehausser les exigences de biosûreté du Programme de salubrité des aliments à la ferme (PSAF) des ÉDC, y compris celles visant à renforcer les procédures d'accès des poulaillers et à rendre les barrières physiques obligatoires à l'entrée des poulaillers. La date de mise en œuvre de ces changements est le 31 mai 2027. Les détails concernant les nouvelles exigences seront communiqués par courriel aux producteurs dans les prochaines semaines.
- Le conseil d'administration a approuvé les modifications au statut no 4 des ÉDC, qui traite des dépenses et des frais. Les modifications seront présentées au CPAC aux fins d'examen et d'approbation avant leur mise en vigueur.
- Des rapports sur le commerce, les communications d'entreprise et les affaires publiques mettant l'accent sur les renseignements figurant dans le numéro d'automne du bulletin Plume.

Le point sur le marché

Le tableau ci-dessous affiche les chiffres et les prix réels de la production canadienne et américaine des principales grandes cultures pour la saison de culture 2024-2025, de même que les prévisions pour les saisons 2025-2026 et 2026-2027. Ces chiffres sont fondés sur la production agricole et les rapports prévisionnels d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et du département américain de l'agriculture (USDA).

Production (1 000 000 t) et prix ($CA/t) des récoltes de céréales fourragères et de graines oléagineuses par campagne agricole

	2024-2025				Prévisions pour 2025-2026				Prévisions pour 2026-2027			
	Production			Price	Production			Price	Production			Price
	É.-U.	CA	Total	$CA/t	É.-U.	CA	Total	$CA/t	É.-U.	CA	Total	$CA/t
Céréales fourragères												
Maïs	378.3	15.3	393.6	225 $	432.3	14.9	447.2	230 $	406.7	16.4	423.1	240 $
Orge	3.1	8.1	11.3	296 $	3.1	9.7	12.8	283 $	3.0	9.1	12.1	295 $
Avoine	1.1	3.4	4.4	345 $	1.1	3.9	5.0	307 $	1.1	2.9	4.0	315 $
Sorgho	8.7	0.0	8.7	223 $	11.1	0.0	11.1	193 $	7.5	0.0	7.5	236 $
Total	**391.2**	**26.8**	**418.1**		**447.6**	**28.5**	**476.1**		**418.4**	**28.4**	**446.8**	
Blé (sauf dur)	51.7	29.6	81.2	282 $	51.7	32.8	84.5	269 $	39.8	30.0	69.8	300 $
Graines Oléagineuses												
Canola	2.2	19.2	21.4	677 $	2.1	21.8	23.9	711 $	2.1*	21.6	23.7	720 $
Soya	119.0	7.7	126.8	487 $	116.0	6.9	122.9	550 $	123.0	7.5	130.5	555 $
Total	**121.2**	**27.0**	**148.2**		**118.1**	**28.7**	**146.8**		**125.1**	**29.1**	**154.2**	
Tourteau de soja	53.0	1.2	54.2	460 $	57.4	1.2	58.6	487 $	59.7	1.2*	60.9	477 $

Sources :

Canada : perspectives des principales grandes cultures (AAC). États-Unis : Oil Crops Outlook, Wheat Outlook et Feed Grains Yearbook (USDA)

Remarque : Le prix du tourteau de soya est un montant en dollars américains par tonne américaine rapporté en dollars canadiens par tonne métrique

**** Ces nombres ont été reportés depuis la période précédente en raison de l'absence de données prévisionnelles.***

Comparativement à 2025-2026, AAC prévoit des hausses de 10 % et de 8 % pour la production de maïs et de soya, respectivement. Par ailleurs, des baisses de production sont anticipées pour l'orge, l'avoine, le blé (à l'exclusion du blé dur) et le canola. Les prévisions de volume pour 2026-2027 sont légèrement supérieures aux chiffres de 2024-2025, une période où les catégories de céréales fourragères et de graines oléagineuses ont toutes deux affiché une production de 27 millions de tonnes.

L'USDA prévoit une production de maïs de 407 millions de tonnes en 2026-2027, une baisse de 6 % d'une année sur l'autre par rapport à 432 millions un an plus tôt. La production de soya devrait augmenter de 10 % et passer à 123 millions de tonnes. Les activités américaines de concassage devraient augmenter, générant 60 millions de tonnes de tourteaux de soya aux États-Unis.

Les rapports de l'USDA et de l'AAC cités dans cet article ont été publiés le 14 et le 20 août, respectivement. Dans leurs rapports, AAC prévoyait une augmentation du coût moyen du maïs pour la saison (240 $CA par tonne) par rapport à 2025-2026, tandis que l'USDA s'attendait à ce que le prix du tourteau de soya demeure stable à 380 $CA par tonne. Toutefois, l'activité récente des marchés des contrats à terme jette le doute sur ces prévisions. En date du 15 septembre, le maïs du mois de décembre se négociait à 5,32 $US par boisseau et le tourteau de soya de décembre se négociait à 365,30 $US par tonne américaine. Converti en dollars canadiens par tonne, il s'agit de 291 $ par tonne pour le maïs et de 559 $ par tonne pour le tourteau de soya.

Communications d'entreprise

Mise à jour sur le gouvernement

De retour après la pause estivale, le Parlement a entamé sa session parlementaire d'automne. La Chambre des Communes a repris ses travaux le 21 septembre, tandis que le Sénat a effectué son retour plus tard en septembre. Le gouvernement prépare son budget 2026, qui devrait être publié cet automne. Nous pouvons nous attendre à ce que ce dernier accorde une attention particulière à la croissance économique, aux investissements, à la compétitivité, à la diversification commerciale, à l'abordabilité et à la gestion fiscale. Toutefois, aucune annonce n'avait encore été faite en ce sens au moment d'écrire ces lignes.

.

En juillet, les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Agriculture ont produit l'Énoncé d'Halifax, qui établit des priorités communes afin d'orienter l'élaboration du prochain cadre stratégique pour la période de 2028 à 2033. Le cadre s'inscrit dans la continuité du Partenariat canadien pour une agriculture durable, une entente sur cinq ans qui prend fin en 2028. D'autres annonces et engagements à l'égard du prochain cadre stratégique sont prévus cet automne.

Plus tôt cette année, les ÉDC ont participé à des consultations se rapportant à la fois au budget 2026 et au prochain cadre stratégique, et continueront de surveiller la progression de ces dossiers.

Mégadéduction à la productivité

En septembre, le gouvernement fédéral a annoncé une mégadéduction à la productivité, qu'il propose d'instaurer afin d'encourager l'investissement des entreprises. Cette mesure permettrait aux entreprises et aux particuliers de passer immédiatement en charge un vaste éventail de dépenses en immobilisation admissibles, ce qui réduirait les coûts d'investissement initiaux et soutiendrait le flux de trésorerie.

L'agriculture fait partie des secteurs qui devraient en bénéficier. Les bâtiments de catégorie 1, qui comprennent de nombreux bâtiments agricoles comme les poulaillers, ne semblent cependant pas être inclus.

Au moment d'écrire ces lignes, ces mesures étaient en cours d'approbation.

Gestion de l'offre

Dans le contexte des tensions commerciales qui se poursuivent entre le Canada et les États-Unis et de l'attention accordée à la gestion de l'offre, les ÉDC continuent de promouvoir positivement la gestion de l'offre par l'entremise de ses médias sociaux, tout en incorporant la gestion de l'offre aux discussions générales sur les relations gouvernementales et aux activités de défense des intérêts, s'il y a lieu.

En coopération avec le GO-5, la planification est en cours pour la prochaine phase de la campagne encourageant à choisir les produits canadiens, « Superproducteurs ». Les autres travaux du GO-5 sur cet aspect consistent notamment à répondre à des articles d'opinion dans les médias au sujet de la gestion de l'offre par l'entremise d'une lettre à l'éditeur signée par les présidents du GO-5, le cas échéant.

Mise à jour sur le commerce

Litige commercial entre le Canada et les États-Unis

Le 22 août, les États-Unis ont mis en vigueur des droits de douane de 50 % sur des biens canadiens d'environ 27,6 milliards de dollars en vertu de l'article 338 de la loi américaine sur les droits de douane. Les mesures étaient liées aux allégations américaines selon lesquelles le Canada appliquait un traitement discriminatoire dans les secteurs de l'automobile, des boissons alcoolisées et des produits laitiers. Le Canada a suspendu les négociations commerciales bilatérales plutôt que d'accepter les modalités alors proposées par les États-Unis.

Le Canada a répondu au moyen de contremesures correspondantes. À compter du 8 septembre, le Canada a imposé des droits de douane de 15 %, de 25 % et de 50 % sur des importations américaines de 27,6 milliards de dollars, en calibrant le taux de chaque produit en fonction de la mesure correspondante appliquée par les États-Unis. La liste ciblée comprend des produits dans des secteurs comme l'acier et l'aluminium, les produits laitiers, les appareils électroménagers, l'équipement agricole, les pâtes et papiers, le plastique et l'électronique.

Le 8 septembre, les États-Unis ont de nouveau intensifié le conflit. En plus d'ajuster la portée des droits de douane de l'article 338, l'administration américaine a annoncé des interdictions d'importation sur une certaine sélection de produits laitiers canadiens, de boissons alcoolisées et de produits liés aux véhicules motorisés, qui sont entrées en vigueur le 29 septembre. Le gouvernement a également pris des mesures pour restreindre les biens d'origine canadienne provenant de certains calendriers d'approvisionnement fédéraux américains. À compter du 21 septembre, les droits de douane réciproques canadiens du 8 septembre demeurent en vigueur et les négociations bilatérales restent suspendues. Toutefois, les ministres fédéraux continuent de consulter les partenaires sectoriels et provinciaux quant à l'évolution de la situation.

Dans le cas du secteur du dindon, l'exposition directe aux droits de douane demeure limitée. La liste de droits de douane réciproques canadiens annoncés en septembre ne comprend pas le dindon ou toute autre volaille, et aucun changement au cadre de gestion de l'offre du dindon n'a été annoncé pour le Canada. Le risque global est stratégique plutôt qu'immédiat. Ainsi, l'accès au marché laitier du Canada fait explicitement partie du litige avec les États-Unis, l'agriculture demeure un enjeu actif de l'examen de l'ACEUM, et une plus grande intensification pourrait avoir une incidence sur le coût des intrants, les investissements, la logistique et les marchés de protéines. Les ÉDC continueront de surveiller à la fois les droits de douane en question et toute demande générale de négociation pouvant toucher à la gestion de l'offre.

Effort de diversification commerciale du Canada

Le litige avec les États-Unis a accéléré des efforts canadiens globaux en vue de réduire la concentration commerciale. L'objectif actuel du gouvernement fédéral consiste à doubler les exportations vers les marchés extérieurs aux États-Unis au cours de la prochaine décennie, ce qui, selon ses estimations, devrait ajouter environ 300 milliards de dollars en échanges commerciaux. Ceux-ci ne remplacent pas l'importance du marché américain, mais la mesure tient compte de l'accent croissant mis sur la résilience, notamment en augmentant le nombre de marchés accessibles aux exportateurs canadiens, en réduisant la dépendance à un seul partenaire commercial et en établissant d'autres relations commerciales avant que des perturbations ne surviennent.

Plusieurs dossiers ont progressé depuis juin. Le Canada et les Émirats arabes unis ont conclu des négociations à l'égard de l'Accord de partenariat économique global en juillet, alors que le Canada et l'Équateur ont signé un accord de libre-échange au cours du même mois. Le Canada fait également avancer les négociations

Suite à la page 7.

Mise à jour sur le commerce

avec l'Inde, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) et les Philippines. Trois rondes de négociations indo-canadiennes ont déjà eu lieu, et une quatrième ronde est en cours en septembre. Les deux gouvernements expriment l'objectif de conclure les négociations d'ici la fin de 2026. Maninder Sidhu, ministre du Commerce international, participe également aux consultations entre les ministres de l'Économie de l'ANASE ayant lieu à Manille du 21 au 22 septembre, ainsi qu'aux efforts distincts à l'égard des négociations entre le Canada et les Philippines.

En ce qui concerne l'agriculture canadienne, la diversification peut créer des occasions significatives d'exportation, en particulier dans les marchés indopacifiques en croissance et les marchés émergents. Au même moment, les secteurs visés par la gestion de l'offre doivent suivre ces négociations de près. De nouveaux accords peuvent créer de la pression en vue d'obtenir un accès supplémentaire aux produits agricoles sensibles, même lorsque l'objectif global de la diversification avantage les secteurs canadiens axés sur les exportations. Sur le plan politique, le défi demeure d'accroître le commerce canadien tout en préservant les cadres intérieurs soutenant la gestion de l'offre.

Mission du GO-5 auprès de l'OMC

Dans le cadre de cet environnement commercial international fragmenté, les représentants des cinq secteurs canadiens soumis à la gestion de l'offre (GO-5) se sont rendus à Genève du 14 au 18 septembre à l'occasion du Forum public de l'OMC. La mission comprenait des réunions avec la division de l'agriculture et des produits de base de l'OMC, Jean-Marie Paugam, directeur général adjoint de l'OMC, le président du groupe de négociation sur l'agriculture, la mission permanente du Canada, et des représentants du Brésil, de la Chine, de l'Union européenne, de la Suisse, du Japon, des États-Unis et du groupe africain.

Le message le plus clair tiré de ces réunions est que les négociations agricoles officielles demeurent à l'arrêt. Devant les divisions de longue date que soulèvent le soutien interne, la détention des fonds publics et l'accès aux marchés, il est peu probable que nous assistions à une percée à court terme par l'entremise des piliers de négociation traditionnels. Parmi les membres de l'OMC, une attention de plus en plus importante est accordée à une réforme institutionnelle générale, y compris à des questions concernant la prise de décisions, le recours au consensus et le rôle des ententes plurilatérales lorsqu'un accord multilatéral n'est pas possible.

Une initiative qui suscite particulièrement l'intérêt est le groupe responsable des enjeux émergents liés au commerce agricole. Dirigé par le Brésil et la Suisse, et notamment coparrainé par le Canada, ce groupe vise à procurer un forum permettant de discuter des plus récents enjeux commerciaux en agriculture qu'il est difficile de faire progresser dans le cadre des canaux officiels de négociation de l'OMC. À ses débuts, l'initiative était d'abord axée sur la durabilité et le commerce agricole, mais elle s'est par la suite élargie pour inclure d'autres sujets émergents. Les membres participants encouragent activement la mobilisation du secteur, ce qui est en quelque sorte inhabituel dans le contexte de l'OMC et qui crée une avenue potentielle pour les organisations qui souhaitent apporter une contribution directe à mesure que les travaux se développent.

Pour le GO-5, la conclusion pratique est que l'engagement continue demeure important, même en l'absence de progrès des négociations officielles. L'OMC fournit tout de même les règles de base pour une grande portion du commerce mondial et demeure un important forum pour surveiller les propositions avant qu'elles ne deviennent des positions de négociation. Le maintien des relations et des connaissances institutionnelles est donc bénéfique pour les secteurs visés par la gestion de l'offre. Le GO-5 continue de surveiller l'initiative sur les enjeux émergents liés au commerce agricole, notamment afin de déterminer si les discussions se dirigent vers des sujets qui ont un lien direct ou indirect avec la gestion de l'offre.

Mise à jour sur le CRAC

Présentée par le CRAC

CRAC – Recherche de Mme Schwean-Lardner sur l'éclairage chez les dindons femelles
La lumière bleue élimine l'agressivité chez les dindons femelles

Lorsque Karen Schwean-Lardner a constaté l'effet calmant de la lumière bleue sur les poulets à griller, elle s'est demandé si l'éclairage pourrait influencer l'agressivité chez les dindons. Elle s'est intéressée plus particulièrement à des solutions de rechange au traitement du bec, couramment utilisé pour réduire les coups de bec et le cannibalisme au sein des troupeaux de dindons.

Mme Schwean-Lardner est à la tête du laboratoire de gestion et de bien-être de la volaille de l'Université de Saskatchewan, où elle a récemment mené à bien un projet qui étudie l'effet de la lumière DEL sur la performance et le bien-être des dindons femelles. Avec l'aide de son étudiante à la maîtrise Domenica Medina, elle s'est employée à découvrir si l'éclairage pouvait calmer suffisamment les dindons femelles pour limiter le comportement agressif, réduire les pertes économiques et fournir de nouvelles données aux producteurs.

Les dindons femelles ont été élevés jusqu'à l'âge de 11 semaines sous trois lumières DEL de couleur différente afin d'évaluer le bien-être des oiseaux, leur productivité et leur rendement économique. Pour tous ces paramètres, la lumière bleue a produit des résultats positifs. Crédit photo : Domenica Medina

Dans chacun des deux essais, elles ont élevé quelque 3 000 dindons femelles, de l'éclosion jusqu'à l'âge de 11 semaines, dans des conditions similaires à un environnement agricole commercial. La moitié des volailles de chaque essai ont reçu un traitement infrarouge du bec au couvoir, et l'autre moitié n'en ont pas reçu. Les oiseaux ont été divisés en petits groupes et ont été exposés, tout au long de l'étude, à une couleur de lumière DEL, soit bleu foncé (intensité de crête de 455 nanomètres), vert (intensité de crête de 510 nanomètres) ou blanc (spectre continu). La couleur de la lumière a été mesurée en gallilux ou « clux », une unité de mesure plus précise que le lux et qui repose sur la vision des oiseaux plutôt que celle de l'être humain.

Les mesures de performance utilisées comprenaient le poids corporel, la prise de poids, la consommation de moulée, l'indice de consommation et la mortalité. Les évaluations du bien-être tenaient notamment compte de la démarche, des coussinets, de la couverture de plumes, de la propreté, du développement oculaire, des dommages causés par les agressions et du comportement. Une analyse économique de base a été réalisée pour déterminer le bénéfice tiré par oiseau à l'aide du coût de la volaille et de sa moulée.

Suite à la page 9.

Mise à jour sur le CRAC

Présentée par le CRAC

Les différences mises en lumière
Les taux de mortalité découlant de coups de bec agressifs et de cannibalisme ont entraîné des résultats étonnants sur le plan du taux de mortalité, qui est de 4 % sous la lumière blanche, d'environ 2 % sous la lumière verte et de 0 % sous la lumière bleue.

« La réduction du taux global de mortalité, particulièrement celle découlant du cannibalisme, a été une véritable surprise et une grande réussite sur le plan du bien-être grâce à la lumière bleue, explique Mme Schwean-Lardner. De plus, cette découverte est d'une grande importance pour un secteur qui a parfois de la difficulté à contrôler le cannibalisme. »

Parmi les éclairages utilisés, aucun n'a entraîné une différence notable du poids corporel, bien que les dindons exposés à la lumière bleue avaient tendance à être plus lourds.

Lorsque les chercheuses ont comparé le rendement brut par oiseau sous les différentes couleurs de lumière, le bleu s'est encore une fois classé en première position, générant environ 1,50 $ de plus par volaille que sous la lumière blanche. Alors que Mme Schwean-Lardner admet que cela peut sembler peu, la lumière bleue semble tout de même présenter un avantage financier.

Quelques points à surveiller
Une conclusion inattendue et inexpliquée a été tirée d'un très petit nombre d'oiseaux élevés sous la lumière bleue. Mme Schwean-Lardner décrit ce résultat comme similaire à l'hypertension du cou qui fait en sorte que certains dindons commencent à regarder vers le ciel en quelques jours. Les oiseaux touchés ont continué à rejeter la tête vers l'arrière, ont réduit leur consommation de moulée, ont vu les autres femelles s'en prendre à eux et ont éventuellement été retirés de l'enclos. La chercheuse a mis l'accent sur la nécessité de comprendre ce comportement, car il constitue une préoccupation liée au bien-être pour les quelques oiseaux concernés.

« Nous n'avons jamais rien observé de tel et ne pouvons expliquer pourquoi ce phénomène s'est produit uniquement sous la lumière bleue, affirme-t-elle. Moins de 0,1 % des dindons ont développé ce syndrome, mais cela s'est produit sous la lumière bleue dans le cadre des deux essais. Les producteurs doivent donc en être conscients. »

Elle a également noté qu'il était un peu plus difficile d'effectuer des vérifications de poulailler pendant leur projet sous la lumière bleue en raison de son effet sur la visibilité pour l'humain, qui voit la lumière différemment des oiseaux. La lumière verte, qui a présenté des améliorations moyennes de l'agressivité comparativement à la lumière blanche, peut également être envisagée pour équilibrer la capacité des travailleurs à mieux voir dans le poulailler.

« Nous avons réussi à avoir une incidence sur tous les aspects majeurs grâce à la lumière bleue, à savoir le bien-être, la production et le rendement économique, poursuit Mme Schwean-Lardner. Les producteurs doivent garder à l'esprit qu'il est un peu plus difficile de travailler dans la lumière bleue et de surveiller tout comportement anormal. Malgré cela, si j'étais un éleveur de dindons, je songerais assurément à installer des lumières bleues dans mon poulailler. »

Cette recherche est financée par le Conseil de recherches avicoles du Canada dans le cadre de la grappe de science avicole, soutenue par Agriculture et Agroalimentaire Canada à l'occasion du Partenariat canadien pour une agriculture durable, une initiative fédérale-provinciale-territoriale.

Mise à jour sur les ÉDC

Les ÉDC sont ravis d'accueillir Liechen Huang au sein de leur équipe, qui se joint à nous en tant qu'analyste de marchés et de politiques. Mme Liechen possède de l'expérience en recherche sur les marchés et les politiques publiques, en développement économique et en analyse de données quantitatives.

Prochaines réunions

Conférence pour l'avancement des femmes en agriculture 2026 (Est)
Du 22 au 24 novembre 2026
Niagara Falls (Ontario)

288e réunion des ÉDC
Du 2 au 3 décembre 2026
Toronto (Ontario)

Salon international de la production et de la transformation 2027
Du 26 au 28 janvier 2027
Atlanta (Géorgie)

Sommet du secteur du dindon
Du 2 au 3 février 2027
Toronto (Ontario)

Réunion d'affaires des ÉDC
Du 3 au 4 février 2027
Toronto (Ontario)

Conférence sur l'avenir de l'alimentation – Journée canadienne de l'agriculture
9 février 2027
Ottawa (Ontario)

Réunions sectorielles des TVOC
Du 9 au 12 février 2027
Ottawa (Ontario)

Congrès annuel 2027 de la National Turkey Federation
Du 17 au 20 février 2027
Nashville (Tennessee)

Réunion d'affaires des ÉDC et 53e assemblée générale annuelle des ÉDC
Du 24 au 25 mars 2027
Ottawa (Ontario)

Les Éleveurs de dindon du Canada
7145, avenue West Credit
Bâtiment 1, bureau 202
Mississauga ON L5N 6J7
Tél. : 905-812-3140
Télécopie : 905-812-9326
E : info@tfc-edc.ca

leseleveursdedindonducanada.ca
dindoncanadien.ca

© 2026 L'Office canadien de commercialisation du dindon f.a.s.n. Les Éleveurs de dindon du Canada